

Interculturalité arabo-berbère et négro-africaine au sud de la Méditerranée : espace mauritanien

Madina Touré. Université de Nouakchott

Si aujourd'hui la géographie humaine semble répartir grosso modo l'espace mauritanien en un nord arabo-berbère et un sud négro-africain, les découvertes archéologiques ainsi que les traditions orales remettent en question cette vision. Les sources historiques, émanant aussi bien des auteurs arabes que des occidentaux, de même que les chroniques soudanaises, font état d'une occupation du territoire mauritanien, et cela jusqu'au sud marocain, par des populations noires. Ainsi, établir une chronologie de l'occupation de cet espace permet d'appréhender les apports respectifs des populations qui s'y sont succédé. Ce sera l'objet de la première partie de cette réflexion, suivie d'une analyse de la situation géographique et humaine actuelle qui tentera d'expliquer les évolutions inhérentes à la cohabitation des différents groupes qui font partie de l'espace mauritanien, allant de la résistance à l'assimilation, en passant par les alliances.

La cohabitation multiséculaire entre les populations négro-africaines, berbères et arabes dans l'espace sahélo-saharien se concrétise par des brassages à différents niveaux. Sur le plan ethnico-linguistique, ces brassages ont donné naissance, entre autres, au groupe beidhan avec le hassanya pour langue et à l'ancien groupe macéna, avec l'azéri pour langue. Le premier groupe unit les Berbères aux Arabes Hassans tandis que le second rassemble les Soninkés et les Berbères.

Si les parlers berbères ont peu à peu disparu en Mauritanie, pays tampon entre l'Afrique du Nord blanche et l'Afrique subsaharienne noire, on retrouve leurs traces aussi bien dans la toponymie des villes et cours d'eau que dans

la vie de tous les jours. Les pratiques artisanales semblent refléter une symbiose entre ces différentes cultures.

L'espace mauritanien regroupe en son sein des populations diverses, noires et blanches, dont l'histoire de l'installation ne correspond pas à la géopolitique actuelle du pays. En effet, si aujourd'hui la géographie humaine semble répartir grosso modo le territoire en un nord arabo-berbère et un sud négro-africain, les découvertes archéologiques ainsi que les traditions orales remettent en question cette vision. Les sources historiques, émanant aussi bien des auteurs arabes que des occidentaux, de même que les chroniques soudanaises, font état d'une occupation du territoire mau-

ritanien, et cela jusqu'au sud marocain, par des populations noires. Ainsi, établir une chronologie de l'occupation de cet espace permet d'appréhender les apports respectifs des populations qui s'y sont succédé. Ce sera l'objet de la première partie de cette réflexion. La deuxième partie sera consacrée à leur situation géographique et humaine actuelle et tentera d'expliquer les évolutions inhérentes à leur cohabitation, allant de la résistance à l'assimilation, en passant par les alliances.

Historique du peuplement de l'espace mauritanien

Le territoire mauritanien, qui tire son nom de Maurétanie, ancienne appellation phénicienne ou punique¹ désignant les habitants du Maghreb, est situé entre le Maroc et l'Algérie au nord, le Mali à l'est et au sud-est, le Sénégal au sud et l'océan Atlantique à l'ouest.

Établir une chronologie de l'occupation de cet espace permet d'appréhender les apports respectifs des populations qui s'y sont succédé

L'observation des sites anciens et des outillages domestiques révélés par l'archéologie, les traditions orales recueillies auprès de certaines tribus mauritaniennes du Trarza et de l'Adrar², celles conservées par les Soninkés et publiées par différents auteurs, de même que les textes arabes, laissent croire que les Noirs étaient les premiers occupants du pays³. Ces Noirs étaient donc des agriculteurs sédentaires comme l'indiquent les pierres à moudre et les céréales fossiles trouvées sur les lieux.

Par ordre d'arrivée dans cet espace saharien, nous avons :

- Les Noirs : Gangaras ou Aswaniks, Foulanes (avant notre ère⁴)
- Les Sanhajjas : Lemtounas, Ladems, Lemtas : V^e siècle de l'hégire (X^e-XI^e)
- Les Arabes Beni Hassan : XI^e siècle de l'hégire (fin XIII^e)

Les populations noires primitives de la Mauritanie

Les premières populations noires de la Mauritanie étaient, pour la plupart, de langue soninké (Gangaras, Aswaniks, Sarakolés selon les auteurs). Les traditions orales de l'Adrar mauritanien leur attribuent « tous les tombeaux anciens connus sous le nom de *riadh lekouar* et tous les objets de pierre polie ou débris de poterie ». On leur doit le surnom *Chinguitti* donné au territoire et qui est une déformation du terme soninké *Si nguède* ou puits des chevaux. Plus tard, les auteurs et savants arabo-berbères adoptèrent ce terme et l'appliquèrent fièrement à leur pays *Bilad Chinguitti*, surnommé aussi « le pays au million de poètes ».

Dans une première phase, le proto-soninké a évolué au contact des populations berbères pour donner naissance à l'azéri (ou azériyya), un mélange qui fait la part belle au parler des premiers occupants du territoire à savoir, les Soninkés. En effet, la langue azéri présente beaucoup de ressemblances avec le sarakollé et celui qui connaît l'un de ces parlers peut comprendre l'autre et se faire entendre.

Les derniers locuteurs de cette langue azéri sont les Macenas (ou Massenas ou Macinas),

1. D. Jacques-Meunié, p.13 ; Modat, p. 373, 1961.

2. B.A. Chavane, p.28, 1985; Modat, p. 378, 1919.

3. Modat, p. 374, 1919.

4. Ces dates sont de M. O. Hamidoun.

population noire qui était présente sur tout le territoire mauritanien ainsi que dans le Sahara occidental, et ce jusqu'à une date récente : Jacques-Meunié a rencontré cette population à Tichitt en 1947-1948. Ces Macenas ont dû émigrer de leur dernière localité, Tichite, pour s'installer vers Nioro et d'autres villages du Soudan (actuel Mali) où l'azéri a survécu jusqu'à une période récente. Pour quelles raisons ont-ils émigré ? Jacques-Meunié s'y est intéressée, sans pouvoir « préciser à quelle époque et sous la pression de quelles circonstances s'était produit l'exode ». Elle suppose tout de même que ce départ ne devait pas être très ancien dans la mesure où leurs maisons sont encore identifiées à Tichite. Ceux qui sont restés parmi les Macinas se sont fondus dans le milieu maure, d'abord par l'adoption du port vestimentaire (le voile et la coiffure pour les femmes), avant de perdre leur langue au profit du hassanya.

Ceux qui sont restés parmi les Macinas se sont fondus dans le milieu maure, d'abord par l'adoption du port vestimentaire (le voile et la coiffure pour les femmes), avant de perdre leur langue au profit du hassanya

Il est aussi question d'une ascendance soninkée pour une tribu maure : les Laghals. Ils se réclament d'un ancêtre soninké nommé Mohamed Khoulé que certaines traditions considèrent également comme celui des Macinas. Ce qui fait dire à François Manchuelle que « Ces liens de sang avec les Laghals (et les Soninkés), réels ou pas, permettent de dire qu'ils entretenaient depuis très longtemps des liens commerciaux avec le territoire soninké ».

A côté des Soninkés vivaient des Foulanes⁵ (Peuls, Foulbés) qui ont pour langue le peul

(fulfuldé pour certains). Les traditions maures prouvant leur présence dans le nord de la Mauritanie ne sont pas nombreuses, néanmoins, un certain nombre de faits militent en faveur de cette hypothèse. Maurice Delafosse (1912), cité par Modat, parle d'une tradition qui fait venir les Peuls « d'Akka, en passant par la région appelée Tor, pays rocheux où se trouvent des cavernes ; ils auraient été chassés de ce pays par les Arabes qui les refoulèrent au Tagant et au Sénégal ». Cette région du Tagant, connue dans la tradition peule, « Tye'e-Gene ou tyche-gene » veut dire les « tombes anciennes » et par extension « les villages anciens »⁶. Aboubacry Moussa Lam, historien sénégalais, disciple de Cheikh Anta Diop, avance que « Les Peuls auraient, au terme de leur périple est-ouest, occupé la Mauritanie du II^e au VII^e siècle après J.-C., date à partir de laquelle ils commencèrent à quitter la région pour le Fuuta-Tooro (dans la moyenne vallée du Sénégal) où ils arrivèrent entre la fin du VIII^e siècle et le début du IX^e siècle »⁷. On a tendance à diviser la population peule selon son mode de vie. Le groupe des pasteurs nomades sont appelés *Foulbés Aynabés* (Peuls nomades) tandis que les sédentaires sont nommés *Foulbés Sarés* (Peuls citadins). Leurs voisins qu'ils ont pu assimiler vont agrandir le groupe sous la dénomination de Haal-Pulaar'en (locuteurs du peul, langue des Peuls).

Les populations blanches de Mauritanie : les Beidhans

Une population blanche a été signalée dans le territoire mauritanien avant l'invasion almora- vide. On les appelait communément les Bafours, sans toutefois pouvoir les définir. Abderrahmane Bâ, historien sénégalais, pense que le terme *Bafour* n'a aucun sens en arabe, ou zénaga.

5. Modat, p. 378 et 380, 1919 : la tradition de l'Adrar concernant ces Peuls est moins répandue que celle relative aux Gangaras.

6. H. Gaden, cité par A. Bâ, p. 16, 2002.

7. A.M Lam, p. 17, 2001 : le Fuuta Tooro est dans la moyenne vallée du Sénégal.

« Par contre, lorsque – comme la linguistique l’autorise – on substitue au *f* de Bafour un *v*, on obtient Bavares. Or, les Bavares sont un peuple libyque qui occupait la Maurétanie Césarienne (centre et ouest de l’Algérie actuelle...). [Ils] auraient abouti dans l’Adrar mauritanien ». On remarque tout de même leurs traces, aussi bien dans l’Adrar que dans d’autres localités du pays. La trace la plus importante étant l’introduction du palmier dattier sur le territoire.

Quant aux populations berbères, Mokhtar Ould Hamidoun, historien et traditionniste mauritanien, dans son précis d’histoire de Mauritanie, avance qu’« ils arrivèrent en ce pays au v^e siècle de l’Hégire sous le drapeau de Boubakar ben ‘Omar

Quant aux populations berbères, Mokhtar Ould Hamidoun, historien et traditionniste mauritanien, dans son précis d’histoire de Mauritanie, avance qu’« ils arrivèrent en ce pays au v^e siècle de l’Hégire sous le drapeau de Boubakar ben ‘Omar qui avait alors une armée composée de Lemtounas, Gdalas, et Masoufas, tribus nomades des Cenhadjas ». Les généalogistes les rattachent à quatre ancêtres qui sont Guezoul, Lamt, Heskoura et Sanhadj. Au début, Modat pense qu’ils se contentèrent de la région qui offrait du pâturage à leurs chameaux, « c’est-à-dire toute la zone de plaine et de dunes à l’ouest et au nord ». En s’y installant, les Berbères attaquèrent les populations noires trouvées sur place, « en chassèrent une partie et en commandèrent une partie... et c’est d’eux (les Berbères) que proviennent la plupart des tribus actuelles. » Leur langue s’est imposée au fur et à mesure qu’ils étendaient leur domination sur le pays. Cela est confirmée par des « traditions maures, orales et écrites, relevées par de nombreux auteurs [et qui] prouvent que le klama zénaga parler zénaga ou barbéria la [langue] berbère, était jusqu’au

XIV^e siècle universellement pratiquée par les populations blanches de la Mauritanie ». Vincent Monteil, dans un texte relatif à la toponymie berbère dans le vocabulaire maure, affirme que « la langue des Maures (hassanya) est un dialecte arabe, plus ou moins berbérisé dans son vocabulaire. D’après nos recherches, portant jusqu’ici sur près de 3 600 vocables, la proportion des mots berbères est très variable, suivant le vocabulaire particulier examiné : voisine du 1/3 pour la flore, du 1/4 pour la faune, elle ne serait que du 1/10 pour les termes relatifs au chameau et nulle même dans certains cas »⁸. M’Hammed Ould Ahmed Youra, dans *Le livre des lettrés renseignés sur l’histoire des puits*, publié en 1920, énumère une liste de mots berbères devenus partie intégrante du hassanya, dont le nom de la capitale mauritanienne : « Nouakchott vient de In Ouakchodh. Akchoud signifie en zénaga “qui n’a pas ses oreilles”, “dont on a coupé les oreilles”. C’est le puits, où de notre temps les Français ont bâti leur poste ».

La population arabe de Mauritanie est issue des Beni Hassan, qui descendent des Arabes Beni Ma’qil, chassés du nord par les Beni Mérin (les Mérinides). Paul Marty, cité par Paris, estime que les tribus hassanes « forment aujourd’hui les 2/10^e à peine des peuples maures... tandis que les tribus maraboutiques d’origine berbère sont quatre fois plus nombreuses ». Malgré leur petit nombre, les Beni Hassan ont su imposer leur langue (le hassanya) qui a peu à peu supplanté le parler berbère avant de le faire disparaître.

Relations dans la société mauritanienne contemporaine

Faisons un rapide survol des relations qui existent entre les différentes composantes de la société mauritanienne contemporaine.

8. V. Monteil, p. 1, 1949.

Formation de la communauté beidhane arabo-berbère

Les Berbères vont se mêler aux Arabes Hassans pour former le groupe beidhan, et vont communiquer avec une seule langue, le hassanya appelé aussi klam-el-Bidhan. Le paradoxe, dans cette situation, c'est d'y retrouver les vaincus, les Berbères, fervents défenseurs de la langue de l'envahisseur arabe ainsi que de la culture islamique. En effet, c'est au sein de cette communauté que l'on compte les enseignants, les juges, les poètes et les grands savants de l'Islam. La disparition de la langue berbère, qui pendant longtemps était restée le seul moyen de communication en milieu familial, a été accélérée par son interdiction par les enseignants (souvent les propres parents des apprenants) afin d'éviter sa mauvaise influence sur la prononciation du Coran. C'est aussi le constat fait par Dubié : « À leur arrivée, les Arabes utilisaient des interprètes pour leurs relations avec les Berbères, mais en moins de trois siècles, la langue de ces derniers devait disparaître à peu près, remplacée par le hassanya, dialecte arabe ». Cette disparition trouve une explication dans le complexe inspiré par les Hassans aux Berbères et que Dubié confirme : « Les jeunes berbérophones en compagnie de jeunes gens de tribus étrangères ne tirent aucune fierté de leur connaissance du zénaga et vont même jusqu'à prétendre ne pas le connaître. ... Certains lettrés berbérophones interdisent à leurs enfants de parler le zénaga craignant que la pratique de ce dialecte ne les empêche de prononcer correctement l'arabe ».

Cette volonté d'assimilation a permis une uniformisation linguistique, mais n'a pas pu effacer la stratification de la société beidhane. Dans cette apparente symbiose, le haut de la pyramide est tenu par le groupe Hassan (Arabe), suivi par les Zouaya (Sanhaja), viennent après les Castés, les Haratines et autres. Les différents groupes se présentent comme suit :

- Hassans : Arabes (guerriers)
- Zouayas : marabouts, Tolba (clercs)
- Zénagas : tributaires blancs
- Castés : Igâwounes (griots), Maalemines (forgerons), Nemadi (chasseurs), Imraguen (pêcheurs)
- Haratines : anciens esclaves.

La politique arabe de domination, de refoulement et d'assimilation n'a pas été subie par les seuls berbères. La présence d'anciennes populations noires autochtones (non serviles) au sein de la communauté haratine reste fort probable. En effet, le refoulement de cette population du nord vers le sud et l'est n'a pas été total. Une partie est restée sous la domination beidhane et a été engloutie dans la masse de la population noire hassanophone. Les Macinas semblent avoir subi ce sort, aussi bien sur le plan vestimentaire, culturel, que linguistique.

Les Foulbés/Peuls et leurs voisins Soninkés

Du point de vue des populations peules de la moyenne vallée du Sénégal (Fuuta Tooro), une politique d'échanges effectuée avec leurs voisins permettait de réduire les tensions, et de promouvoir la paix dans le pays. Cette politique, consistait pour les Fuutanke (habitants du Fuuta) à aller prendre des épouses chez les voisins. Le cas inverse, même s'il existe, reste rare car, traditionnellement dans ce pays, on ne donne pas sa fille en mariage à « un étranger ». La communauté soninkée avait perdu, selon la tradition, un groupe de familles qui s'étaient installées au Fuuta et qui s'étaient fondues dans la masse de la population peule. On cite parmi ces familles les Touré, Sakho, Barro, Gassama, Camara, Douké, Yaal/Bathilly, Kébé, Soumaré, Koréra, etc. Toutes ces familles ont subi le poids de la majorité peule et ont perdu leur langue au profit du peul. Cette assimilation a fait prendre aux Soninkés une stratégie d'implantation plus propice à la conservation de leurs traditions

culturelles et linguistiques. Cela consistait, notamment, à habiter ensemble en concentrant leurs habitats dans des agglomérations sécurisées pour l'épanouissement culturel de leurs enfants.

Toutes ces familles ont subi le poids de la majorité peule et ont perdu leur langue au profit du peul. Cette assimilation a fait prendre aux Soninkés une stratégie d'implantation plus propice à la conservation de leurs traditions culturelles et linguistiques

Avec ses voisins, de l'est et du nord-est, le Fuuta avait des relations fluctuantes mais les alliances matrimoniales permettaient de normaliser les rapports politiques. À l'époque des Deeniyankooße, le Satigui Samba Bookar Sawa Laamu était connu pour son alliance avec le Gajaaga (pays soninké), relation renforcée notamment par son mariage avec une femme nommée Moussa Silman, mère de son fils Boubou Moussa⁹. De même qu'il est connu que son successeur Samba Guéladio Djégui était plutôt l'allié du Boundou et des maures Ehel Heyba. Quand vers la fin de l'époque des Toorobbe (deuxième moitié du XIX^e siècle), Abdoul Bokar s'imposa comme chef du Fuuta, il contracta un mariage avec la fille de l'Almami du Boundou, Jiba Hamady Sy et un autre avec la fille du chef du Khasso, Dinding Sambala Hawa Diallo.

Les alliances entre le Fuuta et le pays maure

Le pays maure était divisé en émirats indépendants avec pour chefs les émirs, tandis que le

Fuuta était divisé en provinces. Ces dernières jouissaient d'une autonomie relative parce que chacune était dirigée par un chef de province ayant sous son autorité des chefs de village ; elles étaient ensuite placées sous l'autorité suprême d'un seul chef appelé Satigui sous les dynastes peules Dénianké (XVI^e – XVIII^e s.) et Almami sous les torodo (les lettrés musulmans) entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Ces derniers, du fait de leur islamisation ancienne, ou peut-être par simple complexe, se rattachent presque tous aux Arabes. En guise d'exemples, nous avons les familles Ly qui se disent descendants d'un nommé Faddallah, les Touré de Hamet Habiballah (Hamet étant la déformation de Mohamed), les Kane de Hamet Dioulḏo Kane (*dioulḏo* signifiant musulman), les Bâ, Bari, Diallo de Brahim Malik Madaniyou, les Sy de Chamsedine, etc. Il est, cependant, difficile de faire la distinction entre les parts du mythe et de la réalité, dans ces affirmations.

Cheikh Moussa Kamara, un islamologue « anthropologue » du Fuuta, pense que c'est pour se donner du prestige que les marabouts peuls cherchent à se rattacher aux Arabes mais, qu'en réalité tous ces Torodo sont des Peuls d'origine. Cette attitude peut se comprendre par le fait tout d'abord que les Torodo sont des musulmans de longue date, ensuite parce que l'islam a pour origine l'Arabie et enfin du fait que les conquérants musulmans en s'installant dans la sous-région ont dû, indéniablement, laisser des traces, humaines (de la progéniture), des reliques culturelles, des noms et prénoms arabes, etc. Les chroniques du Waalo ne parlent-elles pas de l'union entre le conquérant almoravide Aboubakr Ibn Oumar et une femme torodo, Fatimata Sall ? Mais, paradoxalement, l'enfant né de cette union deviendra wolof.

9. Muusa Silman était aussi appelée Muusa Yaxaré. Muusa veut dire « femme » ou « féminin ». Elle serait la fille du *tunka* (roi) du Diawara.

Les Maures, population descendant des Arabes Beni Hassan et des tribus berbères nomades autochtones vivant dans le désert du Sahara, vont établir des relations multiples avec leurs voisins du Sud : des relations commerciales basées sur des échanges entre les céréales produites dans la vallée et les diverses productions maures (la gomme, le sel, les dattes, etc.) ; des relations politiques (basculant entre vassalité et égalité selon les périodes et suivant les témoignages) ; mais aussi des relations matrimoniales pouvant revêtir plusieurs caractères. Ce sont ces derniers types de relations qui tempèrent un tant soit peu les périodes de tensions, surtout quand le mariage contracté a un caractère politique. Dans la mémoire collective Fuutanke, c'est l'insécurité liée aux razzias maures contre les populations noires qui a conduit et même forcé celles-ci à traverser le fleuve pour se réfugier sur la rive gauche. Cela est illustré par un dicton populaire peul qui dit : « *Maa rewo ronkaa no worgo hodaa* » [il a fallu des empêchements au nord, pour se résoudre à habiter au sud (comprendre nord et sud du fleuve Sénégal)].

Les Maures, population descendant des Arabes Beni Hassan et des tribus berbères nomades autochtones vivant dans le désert du Sahara, vont établir des relations multiples avec leurs voisins du Sud : des relations commerciales basées sur des échanges

Sous la dynastie Deeniyanke (XVI^e-XVIII^e siècles), l'insécurité liée aux razzias maures, ajoutée à l'instabilité consécutive aux rivalités politiques, avaient abouti à la faiblesse du régime peul qui s'est soumis, pour survivre, au protectorat maure lequel exige de lui le paiement d'un tribut communément connu sous le nom de *Moudo Horma*, afin d'assurer son soutien ou sa protection.

C'est dans ce climat de défaite qu'est inter-

venu le mouvement dirigé par le marabout peul, Thierno Souleymane Bal qui mettra fin à ce tribut de la honte tout en profitant de l'opportunité pour lancer une révolution islamique (XVIII^e-XIX^e siècles). Les révolutionnaires vont balayer les dynasties peules qu'ils considèrent comme de mauvais musulmans, et instaurer à leur place le régime torodo ou le pouvoir des clercs islamiques.

Durant les deux premières décennies du régime islamique, le Fuuta était unifié et puissant, sous l'autorité rigoureuse et totalitaire d'Almami Abdoul Kader Kane. Cette puissance va se manifester aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières où tout doit répondre à l'esprit de la théocratie instaurée ou disparaître. C'est ainsi qu'Almami Abdoul s'attaqua, avant de mettre fin au régime d'Éli Kowri, à l'émir du Trarza, en 1786, et s'allia au *jakani* Mokhtar Ould Bouna (de la tribu Tajakan). Une tentative analogue fut lancée dix ans plus tard sur le Kayor, mais se solda par une défaite du Fuuta en 1796 face au Damel du Kayor. L'Almami fait prisonnier, son poste est vacant. On assiste à l'émergence d'une force d'interposition en la personne des *jaagor e* (les grands électeurs) et à des remous politiques. Le choix provisoire, pour assurer l'intérim, se porte sur Abdoul Sire Lamine Talla connu sous le nom d'Almami Muttar Kudéeja Talla. L'emprisonnement de l'Almami du Fuuta va réveiller le vieux démon de la domination maure. L'émirat du Brakna ne tarde pas à se manifester, en observant toutefois une politique de domination plus subtile puisque doublée d'une politique matrimoniale.

Les Awlad Siyyid s'allient aux gens du Tooro tandis que les Awlad Ahmed jettent leur dévolu sur les Halaybé. Les Awlad Noghmarsh choisissent le Laaw où ils sont liés par le sang aux Wane et à leur tête Ibra Almami, partisan et pratiquant incontestable des alliances matrimoniales. Les Alwad Ali se retrouvent dans le Yirllaabe-Hebbiyaabe, le Booseya et le

Ngeenar, où l'on note une alliance très forte entre les Ahl Hayba (fraction des Awlad'Ali) et Abdoul Bokar Kane, chef du Booseya, contre les Yirlaabe dirigé par Mamadou Silèye Amar Anne. Les Liitaama, quant à eux, sont liés aux gens de Ngeenar et du Damnga.

Entre les Ahel Moodi Nalla et les Idaw'ish (vivants au Tagant) les relations étaient si bonnes que les incursions répétées lancées par ceux-ci contre les populations de la vallée les épargnaient

Il est à signaler au Fuuta, comme dans certains royaumes wolofs, des alliances matrimoniales à caractère religieux qui unissent les disciples aux familles de leurs maîtres. C'est le cas notamment du mariage entre Thierno Souleymane Bal (futur instigateur de la révolution islamique dans son pays) et une femme mauresque qui lui donnera un fils, Taleb Boubakar. Celui-ci sera le père de Khadeijetna, mère de Cheikh Mohamed Fadel lui-même père d'une centaine d'enfants, dont Cheikh Mal'ainine (du Maroc) et Cheikh Saad Bouh (du Sénégal). C'est aussi le cas des mariages contractés par le Cadi Ahmadou Mokhtar Sakho de Boghé avec deux femmes mauresques. La première, une femme des Oulad Iberi, tribu maraboutique du Trarza, Mint Ahmeyyad, lui donnera une fille Mounina Sakho, et la seconde, une femme des Idab'lahcen, fraction Idachagra, autre tribu maraboutique, Asma'ou Mint Oumarou, sera la mère de ses deux fils Mohamed Lemine Sakho et Abdourahim Sakho. D'autres mariages de raison ont eu lieu, mais certainement aussi des mariages d'amour, la liste est loin d'être exhaustive.

Les relations entre le Fuuta et ses voisins maures ne se limitent pas à ce bref aperçu. La composante fuutanke qui, s'est investie le plus dans cette voie, les Ahel Moodi Nalla, n'ont pas été cités. Les Ahel Moodi Nalla (*Moodi Nallankoobe*, en peul), marabouts peuls très métissés, vivent principalement à Daw et

Doolol au Fuuta, et dans quelques villages du Guidimakha (Kalignoro, Salka Dakhna, Ould Yengé, etc.). Leur métissage avec les Maures est si développé, la ressemblance si frappante, que la confusion entre les deux ethnies est quasi-inéluçtable. Les rapports entre Maures et Moodi Nalla sont fraternels, intimes, les uns se confondant aux autres. Une fraction des Ahel Sidy Mahmoud se réclame des Ahel Moodi Nalla et, inversement les peuls considèrent les Moodi Nallankoobe comme étant des Maures. Des liens les unissent à presque toutes les tribus maures, relations faisant d'eux des partenaires privilégiés pour toutes les parties et des médiateurs qualifiés auprès des Noirs. Ces derniers les appelaient « marabouts blancs », par opposition aux autres Torodo nommés « marabouts noirs ». Entre les Ahel Moodi Nalla et les Idaw'ish (vivants au Tagant) les relations étaient si bonnes que les incursions répétées lancées par ceux-ci contre les populations de la vallée les épargnaient. Les Ahel Moodi Nalla arrivaient même à convaincre leurs alliés Idaw'ish à rendre le bétail volé à leurs propriétaires.

Les relations entre les Foulanes (Peuls) et les pays wolofs

Parmi les exceptions à la règle, qui veut que la femme du Fuuta n'épouse pas un étranger, les chroniques du Waalo (citées par Vincent Monteil) parlent du mariage d'une femme peule, Fatimata Sall, avec le légendaire Aboubakr Ibn Oumar, berbère almoravide. De cette union serait né Amadou Boubakr, futur Ndiadiane Ndiaye, ancêtre plausible des Wolofs. C'est celui-ci qui aurait fondé le royaume du Waalo, avant d'aller jeter les bases des royaumes du Kayor et du Djolof.

Selon la même source (Monteil), le territoire du Waalo dépendait du Fuuta durant les « règnes des Dyawogo, Manawogo, Matmuso, Tundyogo, Lamtarmus et Lamtakho » : dif-

férentes dynasties qui se sont succédé dans ce pays. C'est ce qui expliquerait les titres de *Diogomay* et de *Diogodo*, termes peuls désignant respectivement le maître du fleuve (*Jogo Maayo*) et maître de la terre (*Jogo Dow*), donnés à deux ministres du Brak du Waalo. Le *Diogomay* se serait marié, lui aussi, à l'époque d'Amadou Boubakar, à une femme peule nommée Fatimata Djawando. Celle-ci va jouer un rôle déterminant dans la succession au trône du Brak en acceptant de se faire soudoyer pour influencer le choix de son époux grâce au pouvoir qu'elle exerce sur lui. Le deuxième *Diogomay* de Brak du Waalo, Mbay Wade appelé aussi Mbagny Wade, lui serait redevable du choix porté sur sa personne, pour l'accession au trône.

Durant le règne de Mamadu Birane Wane, vers 1855, ce même Fuuta qui organisait jadis des expéditions contre son voisin wolof de l'ouest deviendra une terre d'asile pour ses ressortissants

L'un des fils de ce Brak, le Bey Lawar (titre relatif à ses terres), Bira Wade, se serait exilé au Fuuta au XIII^e siècle à la suite d'un incident qui opposait ses alliés, les Gaye, au septième Brak du Waalo, Yerim Mbagnik. Ses amis et lui auraient trouvé refuge auprès du Farba Waalalde, un Dieng. Ce dernier, pour renforcer ses liens avec son protégé lui aurait donné sa fille comme épouse. Grâce à cette union, Bira Wade, dont le nom est transformé en Wane en souvenir du site (*Waande* ou terminière) où il vivait, deviendra l'ancêtre de tous les Wane du Fuuta ainsi que de nombreuses autres familles.

Après cette célèbre union d'autres virent le jour telles celle qui lia le Satigui Samba Boubacar Sawa Laamu à une autre femme du Waalo nommée Wuورانگه, ou encore celle du Thierno Asso Lamine Bal de Boode-Law à Kumba Safiyatu

Hamath Fall de Pire (Kayor) qui sera la mère d'Almami Hamath Lamine Bal. Nous avons aussi l'union entre Almami Abdoul Kader et deux femmes du Waalo qu'il aurait ramenées après son expédition victorieuse sur le Brak (probablement Fara Peinda Teg-Rel) : la première Aram Bakar sera la mère de ses enfants Hamadi Alhadji et Fatimata Almami, et la seconde Mariam Mbodj, lui donnera sa fille Raabi Almami. Il avait ramené deux autres femmes du Waalo qu'il donna en mariage à ses amis Alkaati Mboolo Tafsiiru Sawa Kudi et Sire Dara Dia. Après la mort de l'Almami, Aram Bakar, sa veuve Waalo-waalo, se remariera à Thilogne avec Thierno Molle Amadou Moctar Ly à qui elle donnera une fille nommée Paddel Aram Ly.

Durant le règne de Mamadu Birane Wane, vers 1855, ce même Fuuta qui organisait jadis des expéditions contre son voisin wolof de l'ouest deviendra une terre d'asile pour ses ressortissants en accueillant notamment son chef, le Brak Mo Mbodji Malik et les principaux dignitaires du Waalo défaits par Faidherbe¹⁰. Précisons que les relations entre le Fuuta et les wolofs ne se limitent pas au Waalo car les traditions disent qu'Amadou Boubakar (Ndiadiane Ndiaye), métis berbéro-peul va jeter les bases des royaumes du Kayor et du Djolof. Cette origine peule laisse des traces, bien que déformées, dans la dénomination de certaines familles régnantes ainsi que dans les expressions utilisées dans les deux cours.

Parmi les sept familles régnantes du Kayor, on compte les Dorobe, terme qui se rapproche du peul «torodo» signifiant les lettrés. Les marabouts du Kayor sont généralement d'origine peule selon Monteil, mais cette hypothèse se base peut-être sur la présence importante des étudiants coraniques du Fuuta dans ce pays où se trouve la célèbre université de Pire Sagnakor. Le mariage entre Thierno Asso Lamine Bal, père des deux Almami de Boode (Bokar Lamine

10. V. Monteil, 1966.

et Hamath Lamine Bal), et Kumba Safiyatu Hamath Fall trouverait pour ainsi dire une explication dans le renforcement de la relation entre maître-disciples, relations matrimoniales que l'on retrouvera sous d'autres cieus.

Par contre, le mariage qui unissait Ibra Almami Wane et Gaiciry Damel, sœur de Lat Dior, Damel (roi) du Kayor et, mère d'Amadou Mokhtar Wane, avait plutôt un caractère politique en ce sens qu'il unissait les intérêts du chef du Laaw à ceux du Kayor. Après la rupture de ce mariage par le Damel Lat Dior et le remariage de cette femme avec le Bourba (roi) du Djolof Ali Bouri Ndiaye, une rivalité farouche va opposer le mari déchu à celui qui lui a ravi son épouse. La colonie du Sénégal sera témoin d'une campagne de dénigrement lancée par Ibra Almami contre le Bourba. Ce dernier écrit le 24 décembre 1881 aux autorités de la colonie du Sénégal : « N'écoutez pas les paroles d'Ibra Almami contre moi ; celui qui épouse la femme d'un autre devient son ennemi, j'ai épousé la femme d'Ibra Almami ».

Que dire des relations entre le Djolof et le Fuuta sinon répéter après Monteil que ce pays est habité aux trois quarts par des Peuls. Il est tout de même dirigé par des Wolofs pour ne pas dire des Peuls « wolofisés » comme semble le croire Monteil : Girom Buri-Dyelen (chef Peul du Djolof) aurait restauré les Ndiaye sur le trône du Djolof suivant les conseils de sa mère. Celle-ci lui aurait dit, en peul : « *Mawdo Lawol, dyom ndyobari* » que Monteil traduit en ces termes : « Le maître de la voie est celui à qui appartient la récompense ». Un dicton populaire peul du Djolof va dans le même sens en affirmant que « n'eut été Girom, les Ndiaye auraient tous mangé de l'herbe », en peul *sowana girom, ndyaybe nyami ako*. Cela laisse supposer que l'apport de ce Girom a été déterminant dans la présence des Ndiaye sur le trône du Djolof. Les Bourba Ndiaye seraient-ils des Peuls à l'origine, confirmant ainsi le mythe qui entoure le fondateur des royaumes wolofs,

Amadou Boubakar alias Ndiadiane Ndiaye, métis berbéro-peul ? La question reste entière.

Pendant quelques années, le Djolof fut envahi et gouverné par un marabout toucouleur Amadou Cheikhou Bâ (1870-1875) dans le but d'islamiser les *Sebbe* (les païens). La fondation mystérieuse du royaume par un musulman, en l'occurrence le fils du conquérant almoravide Aboubakr Ibn Oumar, n'aurait pas pu ôter au pays ses racines païennes restées vivaces sept siècles après.

Que dire des relations entre le Djolof et le Fuuta sinon répéter après Monteil que ce pays est habité aux trois quarts par des Peuls. Il est tout de même dirigé par des Wolofs pour ne pas dire des Peuls « wolofisés »

En 1883, face à la mainmise française sur la vallée, une alliance prend forme entre le Fuuta d'Abdoul Bokar Kane (Jaagorgal de Daabiya, Booseya, qui s'était imposé, comme le chef de file de la résistance, aux forces d'occupations et le garant de l'indépendance du Fuuta), le Djolof d'Ali Bouri Ndiaye et le Kayor de Lat Dior Ngoné Latir Diop, union politique qui ne pourra, malheureusement, rien contre les forces coloniales. Pour renforcer cette alliance, Mamadou Abdoul Kane, fils d'Abdoul Bokar, va épouser Khar Yalla du Djolof. Encore un cas d'alliance matrimoniale, à caractère politique !

Les relations entre les Maures et les Wolofs

Une chronique veut que le premier homme à jeter les bases des royaumes wolofs soit issu de l'union entre le légendaire Aboubakr Ibn Oumar (Berbère du mouvement almoravide) avec une femme peule nommée Fatimata Sall. Le prénom de ce métis, Amadou Boubakar, disparaîtrait au profit du surnom de Ndiadiane NDiaye, ancêtre éponyme de tous les Wolofs.

Plus récemment, et de manière avérée, une union célèbre regroupa les forces de l'émirat du Trarza (sud-ouest de la Mauritanie) à celles du royaume du Waalo : c'est le mariage de l'émir du Trarza Mohamed Lehibib avec Njembeutt MBodj, la reine du Waalo le 18 juillet 1833. Un fils est né de cette union : Ely Njembeutt. Ce dernier aura une influence sur les deux trônes, et renforcera ainsi la paix entre les deux pays. Malgré les exactions subies, ce mariage a permis aux communautés wolofs et maures de tenir tête à l'administration coloniale qui ne souhaitait pas voir les Maures asseoir leur hégémonie sur les deux rives du fleuve Sénégal. Cette alliance entre les deux communautés est aussi attestée par Mokhtar Ould Hamidoun, qui cite parmi les Zwaya d'origine Cenhaja les Tadjakant du Sénégal devenus wolofs (les Babou), ainsi que les Idaw-el-Hadj qui se seraient fondus dans la masse noire avec des patronymes Darmankou ou Darmanko, Touré, Sougouffara, Ammar, Dioukhoumbo, Tandina, Ngombolla, Sadi et Diabbara.

Conclusion

À la lumière de ce qui précède, le territoire mauritanien apparaît comme une terre de rencontres et d'échanges et cela bien avant notre ère. Les populations qui y ont vécu ou s'y sont succédé ont chacune apporté leur pierre à l'édification de cette civilisation multiséculaire.

Les Soninkés ont donné à la Mauritanie son fabuleux surnom de *Bilad Chinguitt* qui fait la fierté de ses hommes de lettres. Une de ses régions, le Tagant, lui viendrait des Peuls pour lesquels elle représente leur origine : *tye gene* ou villages anciens. Dans sa province orientale, creuset de rencontres ethniques, le nom de la cité ancienne de Oualata serait une berbérisation du mandé *wa-la* : endroit (*la*) où se trouve un abri (*wa*). Une tradition peule donne une

autre signification au même mot Oualata : qui ne passe pas la nuit, à cause des dangers.

Si les influences linguistiques entre le berbère et le soninké a donné naissance à la langue azéri, les autres ethnies aussi partagent entre elles beaucoup de choses et cela dans différents domaines. Dans la vie quotidienne, les Noirs de la Mauritanie utilisent tous une déformation de mots arabes ou berbères dans tout ce qui touche à la religion musulmane. C'est le cas des cinq prières : Subaka, Salihana, Hana-Sala, Alasara et Foutouro. Mais c'est aussi le cas pour les noms des jours, des mois, ainsi que des prénoms arabes (Mohamed : Mamadou, Zeinab : Dieynaba, Aboubakr : Bocar, Said : Saydou, etc.).

Malgré les exactions subies, ce mariage a permis aux communautés wolofs et maures de tenir tête à l'administration coloniale qui ne souhaitait pas voir les Maures asseoir leur hégémonie sur les deux rives du fleuve Sénégal

Sur le plan alimentaire, les Maures ont adopté le mot *mbourou* (pain) à la place du *khoubz* arabe, ainsi que celui de *maro* (riz) de préférence au *ourz* peut-être parce que les produits de l'agriculture sont propres à leurs voisins noirs.

Les alliances matrimoniales et politiques, de même que les échanges de tous ordres, ont donné naissance à ce qui ressemble aujourd'hui à la nation mauritanienne. Nation créée « contre vents et marées » pour paraphraser le premier président du pays, Me Mokhtar Ould Daddah. La Mauritanie est bien un État tampon entre l'Afrique du Nord, blanche, et l'Afrique subsaharienne noire.

Bibliographie

BÂ, A., *Le Takrur des origines à la conquête par le Mali (V^e-XIII^e siècles)*, Nouakchott, Éditions CRIAA, 2002.

- BEYRIES, J., « Évolution sociale et culturelle des Collectivités nomades de Mauritanie », *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques*, n°4, p.465-481, 1937.
- BOU, H., « Noirs et Blancs aux confins du désert », *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques*, n°4, p. 480-488, 1938.
- CHRÉTIEN, J.P. et J.L. TRIAUD, *Histoire d'Afrique : les enjeux de mémoire*, Paris, Éditions Karthala, 1999.
- DUBIÉ, P., « L'îlot berbérophone de Mauritanie », *Bulletin de l'IFAN*, tome II, n°3-4, p. 316-325, 1940.
- DURAND, O., « Les industries locales au Fouta », *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques*, tome XV, n°1, p. 42-71, 1932.
- GRUPE DE RECHERCHES TOPONYMIQUES SUR LA MAURITANIE (GRTM), « Aperçu sur la toponymie du littoral mauritanien », *Masâdir* [Cahiers des sources de l'Histoire de Mauritanie], n°5, p. 259-279, 2013.
- ISMAIL, H., *Chroniques de la Mauritanie sénégalaise*, Paris, Éditions Ernest Leroux, 1911.
- JACQUES-MEUNIE, D., *Cités anciennes de Mauritanie*, Paris, Librairie Klincksieck, 1961.
- LAM, A. M., *De l'origine égyptienne des Peuls*, Paris, Éditions Présence Africaine et Association Khepera, 2001.
- LERICHE, A., « Notes pour servir à l'histoire maure (Notes sur les forgerons, les Kuntas et les Maures du Ḥōḍ) », *Bulletin de l'IFAN*, tome XV, n°2, p.737-750, 1953.
- MANCHUELLE, F., *Les diasporas des travailleurs soninkés (1848-1960) : migrants volontaires*, Paris, Éditions Karthala, 2004.
- MARTIN, H., « Les tribus du Sahel mauritanien et du Río de Oro », *Bulletin de l'IFAN*, tome I, n° 2-3, p. 587-629, 1939.
- MAUNY, R., « État actuel de la question du Ghana », *Bulletin de l'IFAN*, tome XIII, n°2, p. 463-475, 1951.
- MAUNY, R., « Préhistoire et zoologie de la grande "faune éthiopienne" du Nord-Ouest africain du paléolithique à nos jours », *Bulletin de l'IFAN*, tome XVIII, série A, n°1, p. 246-279, 1956.
- MODAT, J.J.V., « Les populations primitives de l'Adrar mauritanien », *Bulletin de l'IFAN*, tome II, n°4, p. 371-392, 1919.
- MONOD, T., « Contribution à l'étude du peuplement de la Mauritanie. Notes botaniques sur l'Adrar (Sahara occidental) », *Bulletin de l'IFAN*, tome XIV, n° 2, p. 405-449, 1952.
- MONOD, T., « Majâbat al Koubrâ » [Supplément] ; *Bulletin de l'IFAN*, tome XXIII, série A, n°3, p. 591-637, 1961.
- MONTEIL, V., « Sur quelques textes arabes provenant du Soudan (région de Tombouctou) », *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques*, tome XXI, n°4, p.499-517, 1938.
- MONTEIL, V., « La part du berbère dans la toponymie du Sahara maure », *Notes Africaines*, IFAN, Dakar, n°45, p. 21, 1950.
- MONTEIL, V., « La cryptographie chez les Maures – Note sur quelques alphabets secrets du Hodh », *Bulletin de l'IFAN*, tome XIII, n° 4, p.1257-1264, 1951.
- MONTEIL, V., *Les esquisses sénégalaises. Initiations et études africaines*, IFAN, Dakar, n°21, 1966.
- NAÉGÉLÉ, A., « Contributions à l'étude de la flore et des groupements végétaux de la Mauritanie — Note sur quelques plantes récoltées à Chinguetti (Adrar Tmar) », *Bulletin de l'IFAN*, tome XX, série A, n°2, p. 293-305, 1958.
- OULD AHMED YOURA, M., *Le livre des lettrés renseignés sur l'histoire des puits*, Bulletin de l'IFAN, tome III, 1920.
- OULD HAMIDOUN, M., *Précis sur la Mauritanie : études mauritaniennes*, n°4, Centre IFAN, Saint-Louis du Sénégal, 1952.
- PARIS, E., « Recherches sur l'origine des marques de tribus (Feux) », *Bulletin de l'IFAN*, tome XV, n°4, p.1619-1632, 1953.
- SALL, I. A., *Mauritanie du Sud : conquêtes et administration coloniales françaises (1890-1945)*, Paris, Éditions Karthala, 2007.
- TOURÉ, M., *Femme et le pouvoir sous l'Almamât : XVIII^e – XIX^e siècles*, Mémoire de DEA, Université Cheikh AntaDiop, Dakar, 1998.
- TOURÉ, M., *La question des minorités en Afrique du Nord*, Séminaire DEA, Université Cheikh Anta-Diop, Dakar, 1998.
- TOURÉ, M., « Alliances matrimoniales et/ou alliances politiques : la femme au centre des échanges interrégionaux », *Masâdir* [Cahiers des sources de l'Histoire de Mauritanie], 2004.
- TOURÉ, M., « Quelques minorités linguistiques en Afrique du Nord : les TIC dans l'expansion des langues maternelles dans le sud mauritanien », *Journal of New Media Studies in MENA*, n°1, 2012.